

Questions orales

Pour ce qui est de la dernière question du représentant, j'attire son attention sur les différentes mesures prises dans le budget à l'égard du logement et de la création d'emplois. Ces dispositions augmenteront de façon sensible le nombre d'emplois dans notre économie cette année et l'année prochaine. Je crois que nous avons fait un effort très concret hier soir sur ce plan dans le cadre du budget.

M. Broadbent: Madame le Président, le ministre des Finances essaie de gruger nos concitoyens. Il sait à l'instar de tous les députés que les retraités dans notre pays qui n'ont pas droit au supplément de revenu garanti profiteront d'une hausse moins élevée qu'ils ne l'auraient fait sans ce budget.

Des voix: Oh, oh!

• (1430)

Mme le Président: A l'ordre.

M. Broadbent: Madame le Président, j'aimerais bien que les retraités de notre pays, riches, pauvres et les autres, puissent voir les rictus qu'arborent les députés du caucus libéral.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE DE RETARDER L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE PRÉVUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une autre question sur des sujets qui préoccupent le plus les Canadiens, à savoir l'inflation. Puisque, d'après le ministre, le budget visait à réduire le taux d'inflation et puisque d'autre part, aucune augmentation de prix n'a été bloquée et qu'il n'y aura aucune baisse des prix, ma question s'adresse cette fois au premier ministre qui rencontrera ses homologues provinciaux demain.

Jeudi, les prix du pétrole à la tête de puits devraient augmenter de 10 p. 100 environ, ce qui entraînera une hausse du coût de la vie de 1 p. 100 et supprimera 22,000 emplois au Canada. A l'occasion de cette réunion, le premier ministre recommandera-t-il vivement à ses homologues des provinces productrices de suivre l'exemple du gouvernement fédéral et d'annuler l'augmentation prévue?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je voudrais tout d'abord remercier le chef du Nouveau parti démocratique d'avoir reconnu dans sa question que les pensions de vieillesse ne diminueront pas, contrairement à ce que certains ont prétendu, mais qu'elles augmenteront. Il y aura effectivement une augmentation, même si elle n'est peut-être pas aussi importante qu'on l'aurait voulu. Les pensions de vieillesse ne diminueront donc pas, et je remercie le député d'avoir bien précisé ce point.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: En ce qui concerne le prix du pétrole à la tête de puits, le député n'ignore pas qu'il a été fixé à l'issue de longues et difficiles négociations entre les provinces productrices

et le gouvernement fédéral. Je serais heureux de présenter demain aux premiers ministres provinciaux les instances du député, mais il s'agit naturellement d'un domaine sur lequel nous ne sommes pas les seuls à faire valoir notre juridiction. Il s'agit d'un accord négocié qui, incidemment, a été accepté par l'ancien premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan. Je tiens à répéter que je serais heureux de présenter ces instances aux premiers ministres provinciaux, mais je ne voudrais certainement pas laisser entendre que le gouvernement fédéral serait le seul à revenir sur cette entente.

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, afin qu'il n'y ait aucun malentendu, je précise que l'entente, comme le sait le premier ministre, a été négociée à la fin de l'été dernier ou si vous préférez au début de l'automne, et comme tous les Canadiens ont pu s'en rendre compte, les choses se sont bien aggravées depuis. Est-ce que le premier ministre dit à la Chambre au nom du gouvernement fédéral, que lorsqu'il s'entretiendra demain avec les premiers ministres provinciaux, il va leur annoncer qu'il est prêt à renoncer à la tranche de cette augmentation proposée, qui doit revenir au gouvernement fédéral? Je lui demanderais de ne laisser planer aucun doute à ce sujet et je voudrais savoir si, ce faisant, il dira aux premiers ministres et aux entreprises du secteur pétrolier qu'il attend d'eux la même chose, afin que nous puissions enfin espérer réduire le taux d'inflation au Canada?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je trouve la suggestion un petit peu déconcertante, car depuis des mois le Nouveau parti démocratique ainsi que les députés de l'opposition officielle soutiennent qu'il faut être certain des prix qui seront appliqués. Le député sait pertinemment que ces prix sont le fruit de négociations longues et ardues et que certaines provinces productrices avaient même menacé de réduire leur production. Il n'ignore pas non plus que cette entente a permis aux consommateurs canadiens de bénéficier des prix nettement inférieurs aux prix mondiaux, et je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt public de rouvrir ce contrat à l'heure actuelle.

Je peux comprendre la suggestion présentée par le chef du Nouveau parti démocratique, mais je pense qu'il doit se rappeler toutes les difficultés que nous avons connues au cours des 18 mois de négociations. Il doit tenir compte des conséquences du mauvais déroulement et finalement de l'abandon du projet Alsands durant cette période ainsi que des répercussions qui découlent du fait que les raffineurs et les importateurs de l'est du Canada ont dû passer des contrats pour se procurer du pétrole étranger et qu'un grand nombre de gisements en Alberta et en Saskatchewan ne sont, de ce fait, pas exploités. Je ne crois pas pouvoir, simplement à la suite d'une question, affirmer maintenant que l'on va passer outre à ces 18 mois de négociations ardues simplement parce que l'idée en est venue au chef du Nouveau parti démocratique.